



Contact

Pour des interrogations ou besoin d'informations complémentaires sur un lieu de stage, le contact figure sur chaque fiche de présentation institutionnelle figurant dans le catalogue de l'offre de stage.

Les questions d'ordre plus général concernant l'organisation des périodes d'immersion croisée, les observations sur la session en cours ou les sessions à venir sont à adresser à la chargée de projets-coordinatrice du GCSMS Passerelles 83 : magali.pons@ch-pierrefeu.fr



Périodes d'immersion Croisée

2023

Se rencontrer,

Mieux se connaître,

Pour mieux collaborer.

Le GCSMS Passerelles 83 « Santé mentale et handicap du Var »

Créé en 2014 dans la continuité des liens de coopération initiés par les professionnels de santé mentale et du handicap du territoire de santé Var Ouest, le **Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale Passerelles 83** est constitué de 13 acteurs issus des secteurs sanitaire et médico-social.

Il vise à approfondir les démarches de décloisonnement des activités sanitaires, médicosociales et sociales pour **fluidifier les parcours des personnes entre les différents acteurs** et **favoriser l'inclusion dans la cité**.

Les périodes d'immersion croisée

Le GCSMS Passerelles 83, dans le cadre de son plan d'action, organise des périodes d'immersion croisée pour les professionnels des institutions adhérentes pour permettre **une connaissance réciproque des fonctionnements** (logique d'organisation, pratiques, culture professionnelle,...) et **le renforcement des coopérations**.

Les objectifs de ces périodes d'immersion croisée sont multiples, elles visent à :

- Favoriser l'interconnaissance et un langage commun
- Découvrir les spécificités des différentes modalités d'accompagnement
- Observer et mutualiser les pratiques sanitaires/médico-sociales
- Fluidifier les parcours et créer une synergie pluridisciplinaire
- Faire émerger les besoins en formation

Une action en trois temps

3 jours dans la structure A

- Professionnel A est référent de stage
- Professionnel B est stagiaire

3 jours dans la structure B

- Professionnel A est stagiaire
- Professionnel B est référent de stage

1/2 Journée Restitution-Bilan

- Tous les binômes

En pratique



Les périodes d'immersion croisée sont ouvertes à tout professionnel intervenant au sein d'un établissement membre du GCSMS Passerelles 83.



Modalités d'inscription

1. Consulter le catalogue de présentation des institutions proposant des périodes d'immersion croisée afin d'effectuer un choix au regard de ses objectifs.
2. Remplir le formulaire prévu à cet effet en indiquant trois choix hiérarchisés.
3. Faire valider sa demande par son employeur.
4. Transmettre le formulaire au référent de l'organisation des périodes d'immersion croisée de son institution.



Calendrier

SESSION 2

- Du 04/12/2023 au 06/12/2023
- Du 11/12/2023 au 13/12/2023
- Le 18/12/2023 de 13h30 à 17h00

Date limite de candidature : Le 31 octobre 2023